

Grève de la faim des licenciés de Generali

Force Ouvrière réclame des négociations urgentes.

Paris le 11 mars

D'anciens collègues commerciaux salariés licenciés par Generali ont engagé une grève de la faim depuis 30 jours pour l'un d'entre eux.

Le SYNPA-FO a décidé de publier la lettre que notre syndicat a adressée à Claude Tendil PDG de Generali France par lettre recommandée et par mail le 7 mars 2011. Cette lettre est restée sans réponse alors que nous réclamions l'ouverture d'une négociation dans l'urgence.

Nous avons pris connaissance par voie de presse, le 9 mars, de la position de Generali exprimée par un des directeurs qui prétend que ces salariés auraient choisi de refuser les emplois de reclassement alors qu'aucune proposition concrète ni sérieuse ne leur avait été faite. De plus la Direction de Generali omet de signaler les procédures judiciaires qui lui ont été défavorables.

Dans tous les cas, ces salariés sont confrontés à la puissance financière et aux moyens considérables que Generali utilise pour les contrer, les poussant ainsi au désespoir.

Depuis des années notre syndicat FO réclame une négociation. Nos anciens collègues en grève de la faim demandent qu'une négociation s'engage enfin sous l'égide d'un médiateur.

Qu'attend Generali pour leur donner satisfaction.

Contacts :

Didier WAUTHY, secrétaire du SYNPA-FO – tél : 06.07.26.72.95

Jean Simon BITTER, secrétaire fédéral de la FEC-FO – tél : 06.99.84.28.70

Ci- dessous notre lettre du 7 mars 2011



Fédération des Employés et Cadres

Monsieur Claude Tendil
Président Directeur Général
GENERALI France
7/9 Boulevard Haussmann
75009 Paris

Paris le 7 mars 2011

Monsieur le Président Directeur Général,

Des collègues licenciés par le GPA en janvier 2007 ont engagé une grève de la faim depuis 4 semaines maintenant pour l'un d'entre eux. Il y a urgence.

Cette action désespérée est la conséquence du refus obstiné de la Direction de Generali d'engager une négociation.

Il y a plus d'un an, le 28 janvier 2010, notre syndicat a saisi la Direction de Generali au sein du comité d'établissement dénommé Generali Proximité qui regroupe les producteurs salariés.

« Les élus et représentants du SYNPA FO du Comité d'Etablissement de GENERALI Proximité et le syndicat FO s'alarment à propos du cas de nos collègues du GPA licenciés à la suite de l'accord de 2006 sur la nouvelle rémunération.

Près de 100 salariés ont saisi les prud'hommes pour obtenir réparation.

Même quand ils obtiennent gain de cause, la Direction de GENERALI fait appel.

Les salariés qui saisissent les prud'hommes avec leurs syndicats FO ou l'UNSA n'ont pas la puissance financière de GENERALI, qui elle, peut les contester sans que le coût soit sensible pour cette puissante société.

Il y a une immense inégalité, c'est contraire à la démocratie.

Les salariés licenciés sont en grande difficulté.

Les élus et représentants du SYNPA FO du Comité d'Etablissement de GENERALI Proximité demandent solennellement à la Direction de se déclarer prête à une négociation, afin d'aboutir à une issue transactionnelle à ses procédures pour tous les salariés concernés et dans leurs intérêts. »

La direction est restée sourde. Continuer dans cette voie aujourd'hui pourrait conduire à des conséquences irréparables. Leur santé et leur vie sont en danger. Nos collègues licenciés demandent qu'une négociation s'engage enfin avec la direction de Generali, sous l'égide d'un médiateur.

Monsieur le Président, notre syndicat FO vous demande d'ouvrir, dans l'urgence, cette négociation.

Jean-Simon Bitter
Délégué syndical central